

# LA RETRAITE : LES BONS RÉFLEXES DU PER !

## MES CLIENTS DU JOUR :



**Nicolas**, 43 ans, géomètre à son compte, sans salarié, revenu de son activité : 40 000 € brut/an.



**Emma**, 43 ans, dirigeante d'un cabinet de conseil, 5 salariés, revenu de son activité : 70 000 € brut/an.

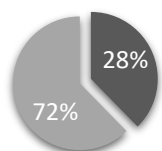
**En bref :** Emma et Nicolas ne disposent pas de placements dédiés à la préparation de leur retraite. Ils ne veulent pas s'engager sur des versements obligatoires. **Comment les sensibiliser ?**

## MON PITCH EN 3 ÉTAPES :

### 1 SENSIBILISER LES CLIENTS SUR LA BAISSSE DE REVENU A LA RETRAITE

Ces informations n'ont qu'une valeur purement indicative et non contractuelle.

**Nicolas**, revenu d'activité déclaré 40 000 €/an.

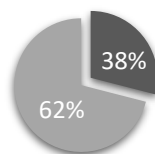


En moyenne, une baisse estimée de 28% (- 11 200€/an). Son revenu à la retraite sera donc de 28 800 €/an soit 2 400 €/mois.

■ Revenu estimé à la retraite  
■ Revenu à compenser

Source : cabinet Factorielles, 2022

**Emma**, revenu d'activité déclaré 70 000 €/an.



En moyenne, une baisse estimée de 38% (- 26 600€). Son revenu à la retraite sera donc de 43 400 €/an soit 3 617€/mois.

■ Revenu estimé à la retraite  
■ Revenu à compenser

Source : cabinet Factorielles, 2022

**!!!** Simulations réalisées pour un professionnel né en janvier 1980, célibataire et sans enfant, qui part en retraite à 65 ans, ayant débuté sa carrière professionnelle à 20 ans. Sur chacune des tranches, le revenu est fixe sur l'ensemble de la carrière.

**A noter : plus les revenus sont élevés, plus la baisse sera importante.**  
Investir comporte des risques de perte en capital. Parlez-en à votre client.

### 2 LES + DES SOLUTIONS PER A METTRE EN AVANT AUPRES DES CLIENTS

« Le PER s'inscrit dans une stratégie globale patrimoniale pour préparer l'avenir et compenser une baisse de revenu à la retraite. Quel que soit le PER (PERi ou PERCOL), il n'y a aucune obligation de versement. Vous pouvez vous constituer **un capital à votre rythme** avec des versements ponctuels ou programmés avec la possibilité de **les déduire de vos revenus imposables<sup>(1)</sup>**. A la retraite, vous pourrez opter pour **la sortie en rente ou en capital<sup>(2)</sup> ou les deux.** »

### 3 LA SOLUTION

**Nicolas**, le **PER INDIVIDUEL**.

Préparez votre rendez-vous en utilisant le [simulateur PERi](#) pour proposer les montants d'épargne adaptés aux besoins du client.

**Emma**, le **PER COLLECTIF**.

Simulez et souscrivez en toute simplicité sur votre outil d'épargne salariale et retraite (Easiris). Pour plus d'informations contactez Allo Experts au 0 825 001 030.

## MON RÉFLEXE

Professionnel avec un salarié = **PER Collectif**  
Professionnel sans salarié = **PER Individuel**

Document à usage interne - ne pas diffuser.

- Selon les dispositions fiscales en vigueur. Les versements volontaires sont, par principe déductible du revenu imposable dans la limite du plafond annuel. Ces versements seront soumis à l'impôt sur le revenu. Cependant, à chaque versement, l'épargnant peut renoncer de manière irrévocable à la déductibilité fiscale du versement considéré, pour bénéficier d'une fiscalité plus attractive à la sortie.
- La sortie en capital n'est pas autorisée pour les sommes provenant de versements obligatoires.

Natixis Intérepargne – SA au capital social de 8 890 784 € – 692 012 669 RCS Paris – Siège social : 59, avenue Pierre Mendès-France 75013 Paris. Natixis Investment Managers International Société de gestion de portefeuille – SA au capital de 94 127 658,48 € – 329 450 738 RCS Paris – Siège social : 43, avenue Pierre Mendès-France 75013 Paris, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP 90009 en date du 22 mai 1990.

BPCE Vie – SA au capital social de 161 469 776 € - Entreprise régie par le Code des Assurances – 349 004 341 RCS Paris. Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 Paris. BPCE – SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 €. Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France – 75201 Paris Cedex 13 RCS Paris 493 455 042 – BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08 045 100 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)).